Atelier d'échange de communauté à communauté et de renforcement des capacités pour les détenteurs de connaissances traditionnelles

28 septembre – 4 octobre 2015 (à confirmer), Bangalore (Inde)

- Note conceptuelle -

Contexte

Le Protocole de Nagoya (PN) sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation (APA) met l'accent sur la nécessité de tenir compte des Protocoles communautaires relatifs à l'accès aux connaissances traditionnelles associées aux ressources génétiques et au partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation. Alors que cette nécessité semble claire au plan conceptuel, l'opérationnalisation concrète du concept soulève d'importants défis à de multiples niveaux. Pour pouvoir tirer parti des opportunités économiques et de développement qu'offre l'APA et améliorer la mise en œuvre et l'opérationnalisation du PN, il est essentiel de maîtriser les problèmes qui se posent au niveau local. Il importe notamment de :

- comprendre les liens bio-culturels entre les ressources génétiques, les connaissances traditionnelles associées aux ressources génétiques et les pratiques et systèmes de croyance des peuples autochtones et des communautés locales. Le contexte spécifique joue habituellement un rôle important à cet égard. Les normes d'accès et les autorisations d'utilisation varient en fonction des valeurs attribuées aux différentes ressources ;
- comprendre les modes d'utilisation des ressources et les différents usages auxquels ces dernières sont destinées au sein des communautés. Cela exige d'établir des priorités et des stratégies quant aux méthodes de conservation et aux possibilités de valorisation ;
- concilier les attentes des communautés en ce qui concerne de possibles indemnisations, les modèles d'activité possibles et les bénéfices pouvant ultérieurement être générés et partagés ;
- développer au sein des communautés des capacités endogènes à négocier avec différentes parties prenantes externes sur le partage juste et équitable des avantages, sur la base du principe du consentement en connaissance de cause.

À côté de ces défis, il existe également des opportunités et des atouts qui peuvent être mis à profit dans ce contexte. Les peuples autochtones et communautés locales possèdent des niveaux de connaissances élevés sur l'identification des ressources génétiques que la communauté utilise à différentes fins, en particulier médicinales, alimentaires et nutritionnelles, ou destine à d'autres usages liés au bien-être. Il s'agit là d'une bonne base de départ pour sensibiliser aux modes d'utilisation durables et aux bénéfices pouvant être générés par l'établissement de chaînes de valeur avec des acteurs externes. Cela offre en particulier la chance d'explorer les possibilités de créer et développer des petites et moyennes entreprises au niveau communautaire grâce à des activités de R&D appropriées.

L'Inde étant l'un des pays pionniers en matière d'APA, il existe ici de nombreux exemples montrant comment les peuples autochtones et les communautés locales peuvent participer à l'APA et à la conservation, la protection et la valorisation de la biodiversité et des connaissances traditionnelles. Il existe notamment de nombreuses initiatives innovantes menées de façon proactive par des communautés pour protéger les connaissances traditionnelles, tels que les registres communautaires

de connaissances traditionnelles / les registres sur la diversité biologique et la Bibliothèque numérique de savoirs traditionnels (BNST). Il existe par ailleurs divers autres mécanismes sui generis de protection, de valorisation et de partage des avantages. En outre, l'approche institutionnelle à trois niveaux adoptée par l'Inde dans la mise en œuvre de l'APA a, au cours de cette dernière décennie, conféré un pouvoir considérable sur les ressources et savoirs locaux aux comités locaux pour la biodiversité. Il s'agit là d'une excellente occasion d'apprendre quelles sont les possibilités qui s'offrent et les problèmes qui se posent pour faire avancer l'agenda de l'APA, en particulier sur la question des peuples autochtones et des communautés locales.

En Afrique également, de plus en plus de communautés s'engagent activement dans la protection, la conservation et la valorisation de leurs connaissances traditionnelles et des ressources génétiques associées, par exemple en élaborant des protocoles communautaires bio-culturels ou en mettant sur pied des chaînes de valeur avec des acteurs externes sur la base des principes de l'APA. En conséquence, les peuples autochtones et communautés locales s'impliquent également de plus en plus dans les processus nationaux d'élaboration de stratégies et de cadres réglementaires ainsi que des systèmes administratifs nécessaires à leur mise en application.

Approche

Un nombre croissant d'États reconnaissent le PN comme un instrument international permettant de créer un environnement favorable pour l'APA. Aussi, le nombre des ratifications du PN ne cesse d'augmenter. Actuellement 57 États sont Parties du PN, dont 42 sont membres du Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP). En outre, la demande d'assistance technique directe en vue de la création d'un dispositif réglementaire pour traiter les demandes d'accès aux ressources génétiques et aux connaissances traditionnelles associées et délivrer les autorisations nécessaires tout en protégeant les droits des détenteurs de connaissances augmente aussi. C'est pourquoi, l'Initiative de renforcement des capacités pour l'accès et le partage des avantages (Initiative APA), créée en 2006, prête appui aux gouvernements, au secteur privé et aux communautés pour mettre le PN en œuvre et en récolter les bénéfices, y compris ceux qui en découlent pour les communautés locales, qui sont les gardiens des ressources génétiques et des connaissances traditionnelles associées.

Pour pouvoir continuer de soutenir les pays à saisir les chances évoquées ci-dessus, il est nécessaire d'adopter des approches créatives et inclusives de sensibilisation des communautés et de renforcement de leurs capacités afin de les mettre à même de traiter avec succès avec des utilisateurs externes et étrangers issus d'institutions de recherche publiques et du secteur privé. Les travaux antérieurs ont démontré que les échanges d'apprentissage entre pairs, experts et praticiens, dans les communautés pouvaient catalyser et rendre plus efficace la dissémination des idées. Ils peuvent en outre améliorer la définition de stratégies au niveau local dans la mesure où les membres de la communauté sont souvent mieux à même de faire connaître les défis et de les appréhender de façon pragmatique. Au nombre des agences qui ont adopté une approche d'échange entre pairs au niveau local, incitant activement les communautés à unir leurs efforts, il faut citer l'Initiative Équateur du PNUD, la Fondation pour le renouveau des traditions de santé locales (FRLHT), COMPAS de même que l'Institut d'études supérieures sur la durabilité de l'université des Nations unies (UNU-IAS). Toutes ces organisations sont les partenaires de l'Initiative pour la biodiversité et la santé communautaire (Biodiversity and Community Health - BaCH) qui s'engage activement pour lier la conservation de la biodiversité, la réactivation des connaissances traditionnelles et des pratiques médicinales à la création de moyens de subsistance durables permettant finalement d'améliorer le bien-être des communautés locales.

Objectifs

Compte tenu de la diversité des innovations locales dans le domaine de l'APA et de la conservation, protection et valorisation de la biodiversité et des connaissances traditionnelles en Inde, d'une part, et de l'engagement croissant des communautés sur ces questions en Afrique, les échanges de

connaissances entre experts et praticiens dans les communautés offrent de grandes possibilités pour les peuples autochtones et communautés locales des deux régions.

Sur cette toile de fond, l'Initiative APA et l'Initiative BaCH organisent et facilitent conjointement un Atelier d'échange de communauté à communauté et de renforcement des capacités pour les détenteurs de connaissances traditionnelles, qui se tiendra à Bangalore, Inde, en septembre/octobre 2015 dans le but de:

- faire mieux comprendre l'importance des principes de l'APA stipulés dans la Convention sur la diversité biologique (CDB) et de la mise en œuvre du Protocole de Nagoya au niveau local ;
- discuter des défis liés à l'APA auxquels les communautés sont confrontées et leur donner l'occasion d'échanger leurs expériences et idées sur l'utilisation durable des ressources génétiques et sur les possibilités qu'elle renferme pour le développement économique local ;
- initier et discuter d'exemples probants d'APA et de modèles de conservation, protection et valorisation des connaissances traditionnelles en visitant d'importants pôles et centres d'activité dans le domaine des connaissances traditionnelles, de la biodiversité et de l'APA dans trois États du Sud de l'Inde ;
- offrir aux participants de pays africains sélectionnés et d'Inde une opportunité de nouer des partenariats.

L'atelier inclura une visite de 3 à 5 jours sur le terrain qui permettra aux participants de voir et d'apprendre à connaître des initiatives locales travaillant sur les connaissances traditionnelles, la biodiversité et l'APA dans trois États d'Inde du Sud. Durant trois jours d'atelier, des informations de fond seront données par différents experts internationaux et nationaux, et les participants auront l'opportunité de discuter des exemples visités lors de l'excursion sur le terrain et de partager leurs propres expériences concrètes.

Participants

Le cercle des participants se composera d'environ 45 représentants de peuples autochtones et communautés locales, d'organisations de la société civile et de détenteurs de connaissances traditionnelles d'Inde et de différents pays africains. Des représentants des milieux gouvernementaux, d'institutions de recherche publiques et du secteur privé de l'Inde seront également invités à titre de personnes ressources. Une interprétation anglais-français-anglais sera assurée pendant l'atelier.